

**RAPPORT N° 03/3-48  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES  
SUR LE CHEMIN ILET DE LA SOURCE A LA BRETAGNE**

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 03/1-38 DU 21 MARS 2003**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

La zone située à proximité de la Mairie Annexe de La Bretagne, notamment la partie haute du Chemin des Vacoas et les installations de l'Ecole Bory de Saint-Vincent, est exposée à des risques d'inondation dus à des eaux de ruissellement drainées par les Chemins du Milieu et Bois Rouge.

La solution identifiée pour le traitement de ce problème qui perturbe le fonctionnement de l'Ecole Primaire et affecte des propriétés consiste en la pose d'un collecteur d'assainissement pluvial dans l'emprise du Chemin de l'Ilet de la Source ( $\cong$  350 ml) équipé de dispositifs de captage des eaux de ruissellement et en la réalisation d'un ouvrage de rejet (goulotte bétonnée) sur la rive droite de la Ravine Bancoul constituée par une berge abrupte de 40 m de dénivelée.

Dans la Délibération n° 03/1-38 du 21 mars 2003, le coût total des travaux était estimé à 244 000 euros TTC. Le projet modifié est estimé à 326 000 euros. Les modifications concernent le Lot 1 :

- mise en place d'un revêtement en enrobé sur toute la largeur des voies concernées,
- ouvrages spécifiques à mettre en place à cause de la sur-profondeur,
- augmentation du linéaire de canalisation 440 ml au lieu de 350 ml.

Cette réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel offres ouvert (Articles 10, 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics).

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2003.

Considérant la nature des travaux à réaliser pour cette opération :

- réalisation de réseau d'assainissement pluvial sous voie circulaire,
- réalisation d'une goulotte bétonnée sur berge abrupte avec dispositif d'ancrage,

qui nécessitent des technicités et procédés de mise en œuvre différentes.

L'allotissement ci-après est proposé :

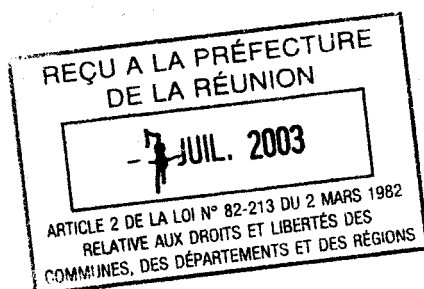
Désignation	Nature des travaux	Maître d'œuvre	Coût estimé
Lot n° 1 Réseau d'assainissement sous voie circulaire	Pose de canalisations Ø 0,80m et 1 m sur environ 350 ml  Confection de regards de visite  Confection et raccordement de regards d'engouffrement  Réfections de chaussée	Services Techniques	250 000 euros TTC
Lot n° 2 Ouvrage d'évacuation vers la Ravine Bancoul et stabilisation de versant	Purges et dressage du versant  Réalisation d'un canal bétonné et ancré	Bureau d'études SEGC	76 000 euros TTC

Je vous demande donc :

- d'approuver le projet modifié d'assainissement des eaux pluviales du Chemin de l'Ilet de la Source à La Bretagne ;
- d'approuver la nouvelle estimation des travaux et la décomposition en deux lots ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer le(s) marché(s) de travaux avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent



Dominique FOURNEL  
2<sup>ème</sup> Adjoint

**DELIBERATION N° 03/3-48**  
**du Conseil Municipal**  
**en séance du mercredi 25 juin 2003**

**OBJET**

**ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES**  
**SUR LE CHEMIN ILET DE LA SOURCE A LA BRETAGNE**

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 03/1-38 DU 21 MARS 2003**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 03/3-48 présenté par le Maire au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le projet modifié d'assainissement des eaux pluviales sur le Chemin Ilet de la Source à La Bretagne, ainsi que son allotissement ci-après :

Désignation	Nature des travaux	Maître d'œuvre	Coût estimé
Lot n° 1 Réseau d'assainissement sous voie circulaire	Pose de canalisations Ø 0,80m et 1 m sur environ 350 ml  Confection de regards de visite  Confection et raccordement de regards d'engouffrement  Réfections de chaussée	Services Techniques	250 000 euros TTC

## DELIBERATION N° 03/3-48

Désignation	Nature des travaux	Maître d'œuvre	Coût estimé
Lot n° 2 Ouvrage d'évacuation vers la Ravine Bancoul et stabilisation de versant	Purges et dressage du versant Réalisation d'un canal bétonné et ancré	Bureau d'études SEGC	76 000 euros TTC

### ARTICLE 2

Approuve la nouvelle estimation des travaux (326 000 euros) et la décomposition en deux lots.

### ARTICLE 3

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer le(s) marchés de travaux avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

### ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 02 JUIL. 2003

Pour le Maire absent



Dominique FOURNEL  
2<sup>ème</sup> Adjoint

